

ANNEE 1990

Titre II — Section I

RECETTES EN CAPITAL DES SERVICES DE L'ETAT

DOTES D'UN BUDGET ANNEXE

Tableau « I »

N° des Chapitres	Désignation des recettes	Montant
		Dinars
	<b>I — Ministère des communications</b>	
	Section II — Budget annexe des postes, télégraphes et téléphones	
1	— Contribution du budget titre I des postes, télégraphes et téléphones pour la couverture des dépenses en capital du budget annexe des P.T.T. ....	65.000.000
	<b>II — Budget annexe de la radiodiffusion télévision tunisienne</b>	
1	— Contribution du budget en capital de l'Etat pour la couverture des dépenses en capital du budget annexe de la R.T.T. ....	3.175.000
	Total général.....	68.175.000